



C6

CATALOGUE FORMATIONS

Formations certifiantes

FORMATION DE PERSONNE RESSOURCE ET DE CHARGÉ DE PRÉVENTION DES TMS

Solutions

VOUS
résolument
TOUJOURS.

ergonomiques

www.voustoujours.fr

FORMATION DE PERSONNE RESSOURCE

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) touchent de multiples entreprises de tous secteurs d'activité. Ils représentent la 1ère cause de maladie professionnelle en France.

OBJECTIFS

Chargé de prévention

Le stage vise à outiller les futurs chargés de prévention afin de les rendre capables d'exercer pleinement leur mission de mise en œuvre opérationnelle de certaines étapes de la démarche TMS, dans le cadre d'un projet de prévention construit et piloté par le chef d'établissement. (moins de 150 salariés).

Personne ressource

Le stage vise à outiller les futures personnes ressources afin de les rendre capable d'exercer pleinement leur mission d'organisation et d'animation du projet de prévention TMS ainsi que de mise en œuvre de toutes les étapes de la démarche.

Contenu

Pour les chargés de prévention :

- Identifier les risques de TMS et les points structurants dans une action de prévention TMS.
- Déployer les étapes d'une démarche de prévention des TMS dans le cadre d'un projet piloté par le chef d'établissement.
- Participer à la recherche de pistes de solution visant l'amélioration des conditions de travail.
- Identifier des perspectives pour ancrer la démarche de façon pérenne suite à la formation.

Pour les Personnes ressource :

- Élaborer et animer un projet de prévention des TMS en concertation avec les acteurs concernés.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage, d'analyse et d'évaluation des situations de travail à risque de TMS.
- Etablir un diagnostic mettant en lien l'ensemble des facteurs de risque et leurs déterminants.
- Participer à la recherche d'axes de prévention visant à la transformation des situations de travail et à l'élaboration d'un plan d'actions.
- Accompagner l'établissement dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures de prévention.
- Assurer une veille dans le temps sur la maîtrise des risques de TMS.

Méthode pédagogique & évaluation

- Exposés didactiques.
- Études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et du formateur.
- Mises en situation (cas pratiques).
- Accompagnement du formateur en entreprise.
- Échanges et retours d'expériences.
- Présentation des travaux réalisés par le stagiaire lors des inter sessions.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne (managers, fonctionnels sécurité, prévention...) appelée dans son entreprise à exercer la fonction de Personne Ressource, tous secteurs.

PRÉREQUIS

Le chef d'entreprise doit avoir suivi une journée de sensibilisation à la prévention des risques professionnels organisée par la CARSAT.

Pour l'apprenant

il est nécessaire d'avoir les connaissances sur les bases de prévention des risques professionnels. La personne ressource devra fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation @O1001 (réf. @O1001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels ») ou justifier d'une expérience professionnelle ou d'un niveau de formation suffisants sur la prévention des risques.

Durée

Chargé de prévention

28 h (4 jours : 3 jours en face à face + 2 demi-journées sur site).

Personne Ressource

42 h (6 jours : 5 jours présentiel
+ 2 demi-journées accompagnement).

Dates et lieux

DATES SESSIONS INTER

Calendrier disponible sur demande.

DATES SESSIONS INTRA

CONTACTEZ-NOUS

03 83 96 00 08

bonjour@voustoujours.fr

LES + DE LA FORMATION

Un dispositif de formation éprouvé depuis de nombreuses années.
Une expérimentation terrain à partir des apports théoriques.

SANCTION ET ÉVALUATION DE FORMATION

Une formation certifiante (INRS) pour le stagiaire.

INTERVENANTS

Formateur certifié par l'INRS : Bastien MICHEL.

Prix

Tarifs consultables sur notre site internet
www.voustoujours.fr

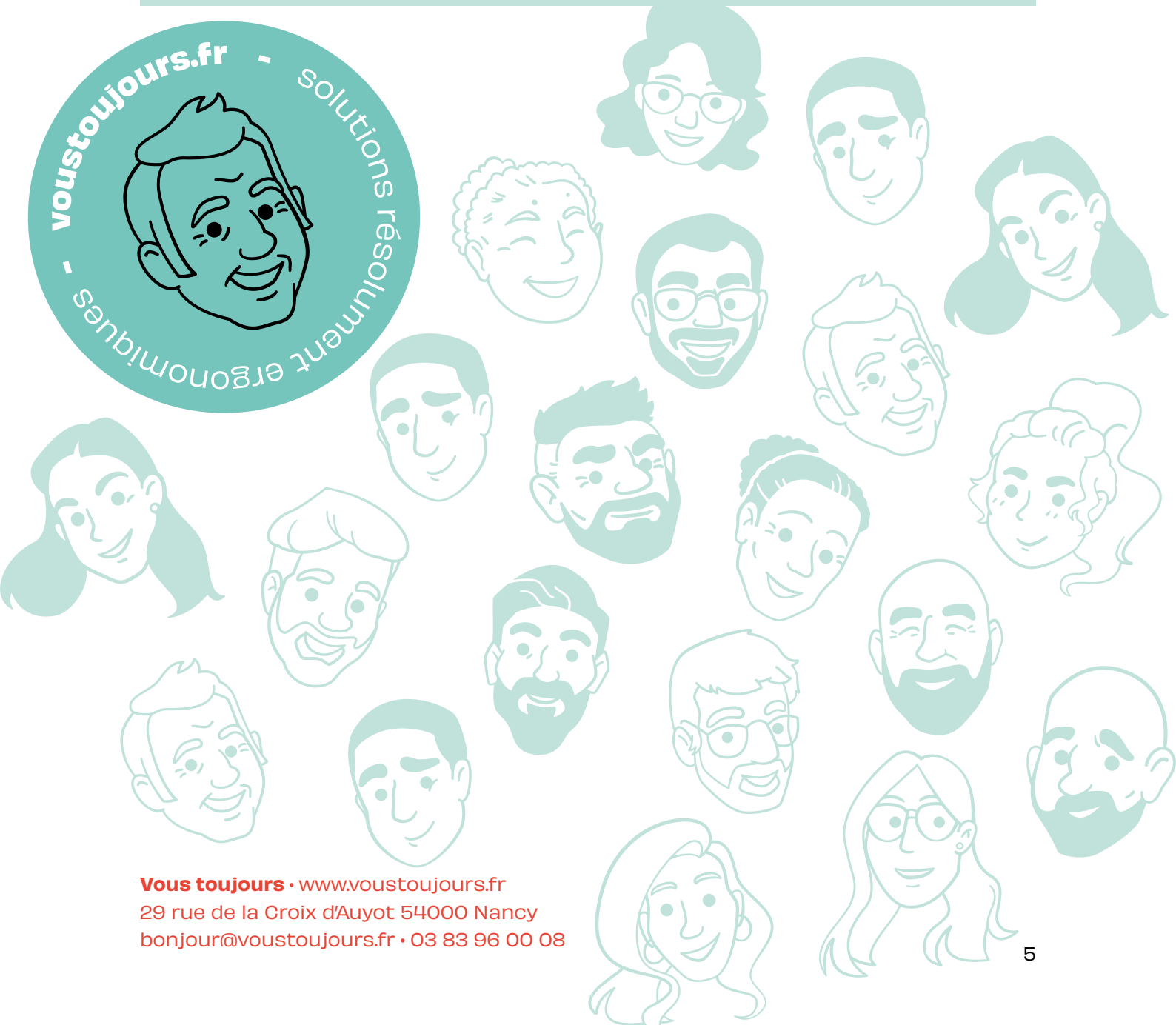
CONTACTEZ-NOUS

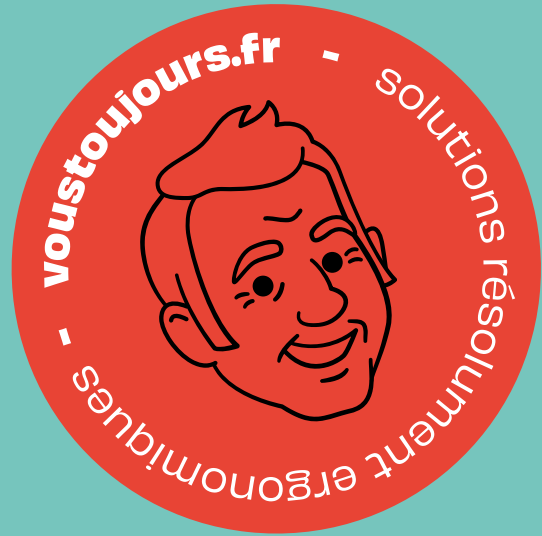
03 83 96 00 08

bonjour@voustoujours.fr

Accessibilité

Nos formations sont accessibles à tout public sous réserve d'éventuels prérequis pour lesquels vous avez été informé. Les personnes handicapées bénéficieront des dispositions en leur faveur et auront un contact au sein de notre organisme de formation en la personne de notre référent handicap. Merci de nous indiquer l'éventualité de personnes concernées afin de prendre les dispositions préalables nécessaires.





Solutions

VOUS résolument TOUJOURS.

ergonomiques

29 rue de la Croix d'Auyot
54000 Nancy

JEAN LOU ORLANDINI

bonjour@voustoujours.fr
03 83 96 00 08

www.voustoujours.fr

